

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 20 (1912)

Heft: 7

Artikel: Les empreintes digitales

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pourront trouver à peu de frais ce que d'autres ont été chercher peut-être fort loin et fort cher.

Et puis, ceux d'entre nous, travailleurs aux ressources dérisoires et aux réserves nulles, qui n'ont ni parents, ni amis riches, ne leur sera-ce pas un encouragement de pouvoir se dire, dès à présent, que, le printemps venu, il s'offrira à eux une facilité de plus pour regagner les forces qu'entamera l'hiver avec ses maladies inévitables? Qui connaît les malades, les convalescents surtout, sait combien l'espoir d'une cure leur sert déjà de tonique.

Voilà pourquoi on parle au public lausannois, aux riches et aux pauvres, déjà aujourd'hui, d'une œuvre qui ne s'ouvrira qu'au printemps. Il aura le loisir d'y réfléchir. Chacun verra ce qu'il peut faire de son côté pour aider à la réussite. Et quand Sauvabelin aura reverdi, ceux que la nouvelle station forestière intéressera pourront venir l'inspecter.

Espérons que, soutenue par la sympathie de tous, autorités, médecins et convalescents, l'œuvre sera utile et durable.

D^r Ch. OLIVIER.

(Gazette de Lausanne.)

Les empreintes digitales

Avez-vous jamais regardé de près la paume de vos mains? Vous y aurez remarqué des lignes, des plis de la peau. Ce n'est pas de cela que nous voulons vous entretenir, puisque nous ne croyons ni à « la ligne du cœur » ni à « la ligne de vie » qui ne servent qu'à faire gagner de l'argent à ceux — trop nombreux encore, même chez nous — qui exploitent la crédulité publique, comme chiromanciens!

Non, regardez de plus près; prenez même une loupe qui grossira l'image, et vous apercevrez dans la paume de la main ou à la pulpe des doigts une multitude de petites lignes, presque parallèles et qui forment des arabesques; ce sont les dessins papillaires de l'épiderme. Ces dessins ne paraissent pas — à première vue — offrir un intérêt palpitant, et cependant les lignes papillaires sont en quelque sorte la signature grâce à laquelle nombre de délits sont découverts!

L'anthropométrie judiciaire a fait, ces dernières années, des progrès surprenants, et elle a servi à dépister une quantité de

délinquants qu'on a pu identifier grâce à un système spécial imaginé par le professeur Bertillon. Quel est le procédé usuel? Lorsque la justice met la main sur un voleur, sur un assassin qui lui est inconnu, elle cherche à l'identifier, c'est-à-dire à trouver son nom et ses antécédents. Pour cela, on fait appel à six espèces de documents: 1° l'anthropométrie (mensuration du corps, de la tête, des membres); 2° la coloration de l'iris (partie colorée de l'œil); 3° la photographie de l'individu; 4° le portrait parlé (description de la personne, forme du visage, du menton, des oreilles, etc.); 5° la description des particularités individuelles: difformités, cicatrices, tatouages; et enfin 6° la dactyloscopie ou examen des empreintes digitales.

L'anthropométrie ne peut guère être employée que lorsqu'il y a eu arrestation; le portrait parlé peut varier en suite de modifications apportées par l'individu à sa physionomie, par la coupe de la barbe, de la moustache, etc.; les difformités peuvent manquer aussi bien que les cic-

trices; mais l'empreinte des doigts est invariable; elle est — on l'a dit — la signature de celui qui l'a faite.

Toutes les surfaces, mais particulièrement le papier et le verre, conservent la trace des doigts — même propres — qui s'y sont posés. La persistance de ces traces est due au dépôt extrêmement léger, et presque toujours invisible à l'œil nu, de matières grasses provenant de la transpiration. Ces sudorates qui viennent sourdre en gouttelettes infiniment petites à l'orifice des glandes sudoripares, reproduisent les dessins papillaires digitaux; et c'est à l'aide de révélateurs spéciaux qu'on fait surgir de surfaces, qui paraissent nettes à première vue, l'empreinte qui accuse le contact, même très ancien, d'une main humaine.

On trouve dans les annales judiciaires de remarquables exemples d'assassins découverts et identifiés grâce aux empreintes digitales, laissées sur une vitre, sur un papier, sur une bouteille.

Afin de comparer les empreintes trouvées sur les objets, on prend celles des individus suspects et de tous les repris de justice en général. Pour obtenir ces dactylogrammes, on fait appliquer légèrement la pulpe digitale sur du papier enfumé, et on le fixe ensuite au vernis. Ces empreintes diffèrent d'un doigt à l'autre, et, chose extraordinairement importante, elles diffèrent aussi chez chaque individu; elles sont immuables depuis le bas âge jusqu'à la vieillesse la plus avancée, et leurs particularités constituent donc presque une certitude d'identité. On a prétendu que la chance d'erreur serait d'environ 1 sur 60 milliards! Aussi n'est-il pas étonnant que les cambrioleurs professionnels portent aujourd'hui des gants pendant leur travail, afin de ne pas laisser une trace de leur passage, aussi sûre que s'ils avaient appliqué leur signature sur quelque coffre-fort dévalisé par eux.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Chaux-de-Fonds. Samaritains. — *Hiver 1911 à 1912.* La section des samaritains de la Chaux-de-Fonds s'est efforcée durant cet hiver de remplir ponctuellement le programme d'activité qu'elle s'était tracé au début de la saison.

Un cours de samaritains organisé dès le commencement d'octobre, et dont M. le Dr Monnier avait bien voulu prendre la direction, réunissait une cinquantaine de participants qui suivirent très régulièrement les leçons, tant théoriques que pratiques; ces dernières étaient dirigées par nos dévoués monitrices et moniteurs. Ce cours s'est terminé le 25 janvier par un examen auquel le public, qui était invité à y assister, répondit nombreux; les élèves donnèrent toute satisfaction à MM. les docteurs présents, délégués de la Croix-Rouge et de l'Alliance suisse des samaritains. Durant tout le cours, l'entrain et la bonne volonté n'ont cessé d'animer les

leçons et notre section a eu le plaisir de voir son effectif s'augmenter d'une quarantaine de nouveaux membres qui, nous l'espérons, suivront nos exercices mensuels et autres avec le même zèle et la même assiduité que durant le dernier cours. Notre section avait également décidé l'organisation d'un concert dont le produit serait destiné à former un premier fonds pour l'achat d'une tente-abri, objet de ses rêves depuis longtemps. Ce concert, que d'abord nous voulions modeste, s'est peu à peu transformé au cours des différentes démarches en un véritable concert artistique, grâce surtout au concours de M. Willy Perret, de Genève, jeune virtuose de 13 ans et neveu de notre dévoué membre honoraire M. Albert Perret, auquel nous adressons encore ici nos remerciements très sincères pour sa généreuse initiative. La Musique des cadets et le Groupe lyrique de notre ville augmentaient